

PROJET PEDAGOGIQUE

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social DE AES

La MFR de Saint-Flour met la pédagogie de l'alternance au cœur de son projet pédagogique sur l'ensemble des formations qu'elle dispense.

Le DEAES est mis en place sur une période de 12 mois quel que soit le statut de l'apprenant (apprentis, demandeur d'emploi, salarié...) même si la durée et le contenu de la formation peuvent varier en fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes possédés par les candidats.

Définition du métier :

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchées par un manque d'autonomie quelle qu'en soit l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

Contexte professionnel :

Les accompagnants éducatifs et sociaux font partie des métiers en tension en Auvergne Rhône Alpes et les employeurs sont nombreux, que ce soit le secteur de l'aide à domicile, les EHPAD, les établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap (MAS, FAM, foyers de vie...).

Les métiers du soin et du domicile apparaissent en 1^{er} et 2nd position dans le top 10 métiers qui recrutent le plus en Auvergne Rhône Alpes selon l'enquête de besoins en main d'œuvre de 2022.

Les enjeux sur notre territoire :

Répondre aux besoins du territoire liés à la professionnalisation et au renouvellement des équipes.

Contribuer à une meilleure prise en charge des personnes vieillissantes sur notre territoire.

Finalité de la formation :

Former des professionnels capables de réaliser des interventions sociales au quotidien, visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux apprenants d'acquérir des compétences pour :

- Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien,
- Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité,
- Accompagner les personnes dans leur vie sociale et relationnelle,
- Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention,
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle (gestion des risques et traitement de l'information liées à l'accompagnement de la personne).

Organisation :

La formation comprend :

- 567 heures de formation théorique au cours de laquelle sont abordées 5 domaines de formation (DF) :
 - DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » (112 h)
 - DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » (91 h)
 - DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » (105 h)
 - DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » (147 h)
 - DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » (91 h)
- + L'AFGSU : 21 heures

- 840 heures de formation pratique qui se déroule sous la forme de 2 ou 3 stages.

La formation pratique est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation et participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel au même titre que la formation théorique, et ne saurait être dissociée de cette dernière.

Alternance intégrative :

A l'inverse de la logique pédagogique classique qui est d'apprendre pour restituer des savoirs, les fondateurs des Maisons familiales rurales ont expérimenté une méthode pédagogique : la pédagogie de l'alternance intégrative, basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « de l'action et de la motivation » et en centre, le temps « de la mise en commun et de la réflexion ».

Ce système pédagogique ne se résume pas uniquement à la technique de l'alternance entre des séjours en entreprise et des séjours en centre. Pour exprimer une réelle efficacité, ce système doit être complété par d'autres aspects qui s'imbriquent les uns dans les autres avec des effets de synergie :

- les stagiaires sont acteurs dans la construction de leurs savoirs
- les formateurs ont des fonctions polyvalentes de relations, d'enseignement, d'éducation, d'accompagnement,
- l'établissement est à taille humaine,
- l'apprentissage de la vie de groupe est une pièce fondamentale du puzzle éducatif,
- la formation technique sert la formation générale.

Moyens pédagogiques :

En s'appuyant sur l'alternance intégrative les formateurs proposent des situations d'apprentissage concrètes proches de la réalité professionnelle. Ils amènent les stagiaires à construire leurs compétences et enrichir leurs connaissances par le biais de mises en situation, mais également en les confrontant à des situations complexes (étude de cas autour d'un thème).

Différentes méthodes pédagogiques sont utilisées au cours de la formation en alternance pour s'adapter à chaque participant :

- la méthode active permet de mettre les stagiaires en situation lors de cas concrets et de simulations,
- la méthode interrogative particulièrement adaptée à des adultes en formation déjà détenteurs d'un savoir grâce à leurs expériences antérieures ou leur vécu de stage permet la co-construction des connaissances et
- la méthode affirmative apporte les savoirs essentiels à l'exercice du métier.

Visant à développer prioritairement une démarche inductive, le processus d'apprentissage par alternance repose sur trois temps :

1. Un premier temps concerne le terrain socioprofessionnel pour le faire et/ou l'agir, pour l'acquisition de savoir-faire, de gestes, d'une expérience... pour de l'observation et l'analyse de situations...
2. Un deuxième temps, vécu en centre de formation, invite les alternants à questionner les pratiques, les observations, les informations collectées... avant d'appréhender et d'étudier les notions techniques, technologiques, scientifiques... fondant, expliquant, argumentant, illustrant, critiquant... les pratiques réalisées et/ou observées.
3. Cette phase de conceptualisation vise l'intégration de savoirs, de méthodes, de démarches pouvant potentiellement, dans le troisième temps, être mis à l'épreuve du terrain, par l'action et de nouvelles expériences. Les trois temps rassemblés constituent une séquence d'alternance.

Le stagiaire est toujours au cœur d'un dispositif d'accompagnement pour la concrétisation de son projet professionnel qui permet l'acquisition et l'appropriation des compétences, en centre par l'andragogie et en milieu professionnel par l'expérience.

Les outils de la pédagogie

Les outils pédagogiques sont ceux de l'alternance, utilisés depuis toujours par les MFR, à savoir :

- le plan de formation, outil qui organise l'articulation entre les différents temps et les différents lieux de formation, entre les apports des différents acteurs,
- des études en milieu socioprofessionnel (pour les sessions le permettant) pour se préparer et se mettre en lien avec le milieu socioprofessionnel,
- la formalisation écrite d'un projet lors de la période en milieu professionnel, pour réfléchir et analyser ses pratiques sur site, en prendre conscience et favoriser un regard réflexif afin de donner du sens à ses apprentissages,
- la mise en commun pour élargir ses connaissances et développer le sens de l'analyse, de la réflexion, de l'expression orale et écrite,
- le suivi individualisé permet de veiller à la correspondance entre les objectifs et la situation de travail réelle, de proposer des réajustements éventuels,

Ces outils sont complétés par :

- les cours théoriques, et les supports pédagogiques permettant au stagiaire de suivre la formation,
- les mises en situations professionnelles,
- des études de cas concrets,
- les rencontres avec des professionnels pour un partage d'expérience.

Moyens matériels et équipements pédagogiques :

- salle de cours,
- appartement témoin avec matériel pédagogique,
- simulateur de vieillissement,
- cuisine pédagogique (accessible aussi pour la prise des repas),
- salle informatique mobile,
- salle de restauration,
- véhicules de service de la MFR pour les visites extérieures,
- revues professionnelles.

Préparation aux certifications :

Les formateurs préparent les apprenants aux différentes certifications (en cours de formation et finale) en :

- Explicitant les méthodologies permettant de préparer les écrits et oraux demandés,
- Proposant un suivi régulier aux apprenants durant la période de rédaction de leurs travaux,
- Mettant en place des « oraux blancs ».

Des temps collectifs et individuels seront identifiés dans le plan de formation mais les formateurs se rendent disponibles en dehors de ces temps pour recevoir les stagiaires qui le souhaitent et selon leurs besoins.

Organisation de l'Évaluation :

Chaque bloc de compétences doit être validé séparément. Un bloc de compétences est validé lorsque le candidat remplit deux conditions :

- Il obtient une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves du blocs,
- Il a acquis toutes les compétences du blocs (validées sur le terrain professionnel)

Les 5 blocs sont évalués en cours de formation par des épreuves écrites et/ ou de soutenance orale et une épreuve écrite finale est organisée par la DREETS.

L'obtention de l'AFGSU niveau 2 est également nécessaire pour valider le DEAES.

Suivi et démarche qualité :

Afin d'assurer un suivi régulier et de qualité des temps de bilan sont mis en place à la fois au travers du bilan intermédiaire et bilan final auxquels sont conviés les prescripteurs et employeurs et lors de temps de bilan individuels (très souvent en amont du bilan intermédiaire et final).

Les stagiaires sont également reçus par le formateur référent en fonction des besoins et des questionnaires de satisfaction sont remis aux apprenants à plusieurs moments en cours de formation. Tous ces éléments nous permettent d'apporter des améliorations en cours de formation et pour la reconduction.

Le bilan à 3 mois permet également d'assurer un suivi post formation.

Modalités de communication / information avant inscription en formation :

Lors des Portes Ouvertes le projet pédagogique est proposé aux personnes qui sont intéressées par la formation au DEAES.

Il est également accessible sur le site internet de la MFR et présenté aux candidats qui sont reçus en entretien individuel (en amont des épreuves d'admission).

